



Séminaire de restitution final des projets RITA

Mayotte

Eloane Chalon

Mission effectuée du 11 au 17 novembre à Mayotte



Novembre 2023

Date :	Du 14/11/2023 au 16/11/2023
Lieu :	Mayotte
Objet :	Séminaire de clôture des projets RITA – Restitution des résultats
Projet/Action	Projet Races Animales - Action 5 - Tâche 5.5
Participants :	Adjibou Grimaldine – CAPAM Audrey Rozier – IDELE Tiago Teixeira – CIRAD Guillaume Duteurtre – CIRAD Eloane Chalon - CIRAD
Programme et personnes rencontrées	<p><u>Mardi 14/11/2023 : restitution en salle au PER de Coconi</u> Présentation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audrey Rozier, IDELE - Adjibou Grimaldine, CAPAM - Eloane Chalon, CIRAD <p><u>Mercredi 15/11/2023 : atelier participatif avec les acteurs de la filière animale</u> Participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouakidoudine Abderrahmane, secrétaire ACDRM - Christian Rakotoarinivo, GDS - Bihaki Coumpouni, CAPAM - Adjibou Grimaldine, CAPAM - Siaka Djoumoi, Mayotte repro - Boinaïdi Abdillah, Uzuri Wa Dzia - Marion Pannequin, Uzuri Wa Dzia - Philippe Thomas, EPN Coconi - Philippe Emery, DAAF - Audrey Rozier, CIRAD/IDELE - Guillaume Duteurtre, CIRAD - Tiago Teixeira, CIRAD - Eloane Chalon, CIRAD <p><u>Jeudi 16/11/2023 : atelier pour l'utilisation de la grille Zébu Mahorais</u> Présentation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audrey Rozier, IDELE
Comment citer ce document	XXXX

I) Introduction

a. Contexte

A Mayotte, l'élevage de ruminants est majoritairement de type traditionnel. Ces fermes élèvent des animaux de races locales ou issus de croisements qui sont valorisés essentiellement pour la viande. De plus en plus d'éleveurs adoptent des stratégies commerciales ciblées sur la production de viande ou de lait, en pratiquant des croisements entre les races locales avec des races importées. Ces pratiques entraînent la diminution des effectifs des populations de races locales. Maintenir le patrimoine mahorais est un réel enjeu.

→ Le métissage entre les races locales et les races exotiques se fait de façon individuelle, sans suivi généalogique et sans concertation à l'échelle du territoire. Ces pratiques risquent d'une part de faire disparaître les races locales au travers des croisements d'absorption.

→ Aucun schéma d'amélioration génétique cohérent n'a été proposé jusqu'à récemment, pour permettre à la fois d'augmenter la productivité du cheptel local et de maintenir son adaptation, en conservant les gènes de résistance aux maladies et de tolérance aux contraintes climatiques et alimentaires des races locales.

→ Cette biodiversité génétique dite « rustique » est pourtant précieuse, notamment pour faire face à l'adaptation au changement climatique, à la raréfaction des ressources fourragères ainsi qu'à la multiplication des maladies vectorielles.

Il apparaît donc essentiel de préserver ces races locales, et de mieux exploiter leurs aptitudes d'adaptation, que ce soit en race pure ou en croisement, dans le cadre d'un schéma d'amélioration génétique raisonné et organisé collectivement avec les éleveurs et les acteurs des filières.

Dans le cadre du RITA Mayotte et suite aux précédents projets RITA DEFIL ANIMAL I et II (FEADER, 2013-2021) qui a permis, la caractérisation phénotypique et génétique des races de ruminants locales (zébu, ovin et caprin) et la reconnaissance officielle de la race "Zébu mahorais". Ce travail a été le fruit d'une collaboration entre le CIRAD, la CoopADEM (Coopérative des éleveurs de Mayotte) et la CAPAM (Chambre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Aquaculture).

b. Rappel sur le projet Races Animales

Le projet "Races animales" a pour dessein d'apporter un soutien aux éleveurs de Mayotte dans la préservation et la promotion de trois races locales de ruminants : le zébu mahorais, la chèvre de Mayotte et le mouton de Mayotte. L'objectif central est de mettre en valeur ce patrimoine génétique en vue d'améliorer de manière durable les performances technico-économiques des élevages. Afin de contrer les risques d'abandon de ces races, le projet appuie

les initiatives d'identification, de caractérisation et de reconnaissance des populations locales de ruminants déjà initiées par les projets DEFI ANIMAL 1 et DEFI ANIMAL 2. Par ailleurs, le projet envisage d'analyser les performances technico-économiques des élevages des races locales et de leurs croisements, dans le but d'identifier des pistes pour améliorer la rentabilité de ces élevages. Il a pour dessein d'accompagner les organisations d'éleveurs dans l'élaboration de programmes de conservation et de valorisation des races locales, tout en prévoyant la mise en place d'activités de formation et de transfert visant à renforcer les capacités des organisations d'éleveurs impliquées.

II) Séminaire de clôture : restitution des résultats en 3 temps d'échange

2.1) Présentation des principaux résultats de Races Animales

La journée de restitution des résultats a été découpée en 2 temps : une présentation en plénière et une session poster lors des temps de pause. Ce temps d'échange autour des poster a permis, pour le projet Races Animales, de rentrer dans les détails des différents résultats obtenus. Ainsi, l'équipe a pu présenter :

- Le profil génétique de la chèvre
- Les références technico-économiques en bovin (dont Zébu Mahorais)
- Les références technico-économiques des caprins
- Un diagnostic sociotechnique des acteurs de la filière animale

En ce qui concerne la présentation elle a été scindée en 4 grandes thématiques.

1. Etat des lieux et actions effectuées sur chacune des races (diapo 5 – 14)

Zébu Mahorais :

Depuis 2015, des efforts considérables ont été déployés pour caractériser, reconnaître et valoriser la race locale de zébu. En 2015, le Zébu Mahorais a été caractérisé sur le plan phénotypique et génétique, conduisant à la création en 2021 d'une grille complexe de caractérisation, suivie en 2022 par l'élaboration d'une grille simplifiée.

Ce travail s'est déroulé simultanément à la rédaction du dossier de reconnaissance en tant que race menacée d'abandon pour l'agriculture, aboutissant à la reconnaissance officielle du Zébu Mahorais en janvier 2023.

Parallèlement à ces démarches, des stages ont été menés sur les perceptions, les usages et les performances techno-économiques du Zébu Mahorais.

Les résultats clés du dernier stage comprennent les observations suivantes :

- La majorité des bovins croisés sont élevés en bâtiment et nourris avec des concentrés, contrairement aux Zébus Mahorais qui sont plus fréquemment élevés en pâturage sans ajout de concentrés.
- Les Zébus Mahorais semblent moins rentables que les croisés, mais génèrent moins de charges.

Suite à la reconnaissance officielle du Zébu Mahorais et à l'élaboration de la grille de caractérisation, la base de données nationale d'identification (BDNI) est en cours de mise à jour, notamment en ce qui concerne le code racial des animaux (code 90 pour le Zébu Mahorais). En raison de cette actualisation récente, il est actuellement difficile de déterminer l'effectif réel de ces animaux (voir rapport démographique dédié).

Chèvre Mbouzi ya Shimaoré et mouton Barbari la Shimaoré :

Au cours des projets DEFI ANIMAL I et II, la caractérisation de la chèvre et du mouton a été entreprise, de la même manière que celle du Zébu Mahorais.

En 2023, les éleveurs ont eu l'occasion de confirmer les noms des deux races de petits ruminants. Parallèlement, deux études réalisées au moyen de stages ont évalué les perceptions et les usages des petits ruminants, ainsi que les performances technico-économiques des chèvres.

Ce dernier stage a révélé les éléments suivants :

- L'alimentation représente la principale source de dépenses pour les éleveurs en raison de l'achat de concentrés et des coûts liés à la coupe du fourrage.
- L'élevage de caprins affiche une rentabilité modeste et constitue plutôt une activité de diversification.

En ce qui concerne les perceptions des éleveurs à l'égard des petits ruminants, les résultats sont les suivants :

- Les races locales semblent présenter une meilleure résistance aux maladies et aux conditions climatiques de Mayotte.
- Les animaux de races exotiques affichent des gabarits supérieurs, ce qui implique une meilleure valorisation économique.

Enfin, le projet a permis d'identifier une vingtaine de troupeaux de petits ruminants par le biais de boucle officielle, avec un accompagnement dans le suivi des naissances. Ce travail doit se poursuivre particulièrement étant donné que les effectifs de ces animaux demeurent actuellement peu documentés.

2. Expertise et feuille de route sur la conservation des races locales mahoraises (diapo 15)

Dans le but de définir la stratégie de conservation la plus appropriée pour les deux années du projet, une mission regroupant des experts sur le sujet a été entreprise. L'objectif était d'élaborer une orientation claire pour le projet et la préservation de ces trois races locales.

Un rapport détaillé de cette mission est accessible (voir le rapport dédié).

3. Appui à la création de l'ACDRM et animation d'ateliers de co-construction (diapo 16 – 17)

À la suite de la mission d'expertise, l'idée de créer une association dédiée à la conservation des races locales a été suggérée. Ainsi, le projet a joué un rôle essentiel en rassemblant les éleveurs autour de cette initiative, conduisant à la fondation de l'Association pour la Conservation et le Développement des Races Mahoraises en 2023.

L'ACDRM assumera la responsabilité de la constitution des dossiers de reconnaissance, du développement de programmes de sélection et de la communication sur ces efforts auprès des éleveurs, des bailleurs et des partenaires.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale constitutive de l'association est disponible (voir le rapport dédié).

Afin d'apporter un soutien aux éleveurs dans l'élaboration de ces dossiers, des ateliers de co-construction de programmes de conservation ont été mis en place. Les rapports détaillés de ces séances sont également accessibles.

4. Formations (diapo 18 – 20)

Enfin, des formations à destination des éleveurs et des organisations de producteurs (ACDRM, groupement ovins et caprins et groupement bovins) ont été organisées afin d'améliorer leurs connaissances zootechniques mais aussi de gestion d'une association.

Également, deux formations ont eu lieu en 2022, pour les techniciens de la CAPAM, sur l'utilisation de la grille simplifiée de reconnaissance du Zébu Mahorais.

L'ensemble des rapports de formation sont disponibles.

2.2) Atelier participatif sur la question de la conservation des races mahoraises

L'atelier s'est tenu de 9h à 12h au lycée agricole de Coconi et avait pour thème la conservation et la gestion des races locales à Mayotte. Les participants ont exploré les enjeux liés à cette question et ont cherché collectivement des solutions.

La matinée s'est articulée autour de trois phases de discussion :

- Définition de la notion de "race locale".
- Identification des obstacles et élaboration d'un arbre à problèmes.
- Échange sur les solutions envisageables.

Un compte rendu détaillé de cet atelier est accessible dans un rapport dédié.

2.3) Atelier de reconnaissance du Zébu Mahorais

Le dernier segment de ce séminaire a pris la forme d'un atelier visant à familiariser les éleveurs avec l'utilisation de la grille de caractérisation du Zébu Mahorais. Cette séance a été organisée en collaboration avec le projet Santé Animale, dans le but d'atteindre un nombre plus important d'éleveurs.

Suite à la présentation de Santé Animale, axée sur la reconnaissance et les traitements contre les tiques, Audrey Rozier a exposé la grille de reconnaissance, ses objectifs, ainsi que les critères qui la composent (la grille constituant l'un des livrables du projet). En effet, la création d'un outil de reconnaissance des races locales s'avère indispensable pour permettre aux techniciens et aux éleveurs de distinguer rapidement et facilement ces animaux.

La grille simplifiée comprend notamment 10 critères correspondant à des caractéristiques distinctives. Ainsi, si l'animal ne présente pas ces caractéristiques, il est fort probable qu'il ne soit pas un Zébu Mahorais.

Pour confirmer l'interprétation de la grille et les critères choisis pour la reconnaissance des Zébus Mahorais, le projet prévoit une vérification par des analyses génétiques. En définitive, cet atelier a rassemblé une quinzaine d'éleveurs et a fait l'objet d'un reportage télévisé pour le JT de Mayotte la 1ère, ainsi que d'une interview radio sur la même chaîne.

II) Conclusion

Les échanges avec les divers intervenants, qu'ils aient eu lieu lors des présentations ou lors des ateliers sur le terrain, ont clairement démontré une forte volonté de poursuivre le projet.

En effet, la nouvelle association nécessite un accompagnement dans ses démarches afin d'assurer la pérennité des actions de l'ACDRM. Il est crucial de noter que l'objectif ultime est d'atteindre une autonomie totale de la structure vis-à-vis du CIRAD.

De plus, les travaux entamés sur les suivis d'élevage ont révélé la nécessité de les prolonger et, surtout, de les approfondir. Au cours de ce projet, les notions de santé et de résistance des races locales aux maladies et aux parasites ont été fréquemment évoquées. Il serait donc judicieux d'envisager l'intégration d'un volet santé dans la prochaine programmation afin de confirmer ou infirmer ces témoignages.

Enfin, la caractérisation des produits animaux semble être une piste intéressante pour proposer une valorisation adaptée à l'élevage de races locales.

Annexe

Races Animales

Conservation | Protection | Valorisation

Audrey ROZIER - IDELE, Eloane CHALON - CIRAD,
Grimaldine ADJIBOU - CAPAM

14/11/2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale Développement Agricole de l'Etat CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La responsabilité du réalisateur en charge de l'application ne saurait être engagée

Plan

- I. Introduction
- II. Etat des lieux et actions effectuées sur chacune des races
 - 1) Zébu Mahorais
 - 2) Chèvre Mbouzi ya Shimaoré
 - 3) Mouton Barbari la Shimaoré
- III. Expertise et feuille de route sur la conservation des races locales mahoraises
- IV. Appui à la création de l'ACDRM et animation d'ateliers de co-construction
- V. Formations
- VI. Perspectives du projet

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale Développement Agricole de l'Etat CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La responsabilité du réalisateur en charge de l'application ne saurait être engagée

Introduction

4

le contenu de ce document est diffusé en accès libre sous licence CC BY-NC-SA

Introduction

« Renforcer les organisations d'éleveurs pour co-construire des programmes de conservation et de valorisation des races locales de ruminants à Mayotte »

Objectif 1 :

Accompagner les éleveurs de Mayotte dans la conservation et la valorisation de 3 races locales de ruminants : le Zébu Mahorais, la chèvre Mbouzi ya Shimaoré et le mouton Barbari la Shimaoré.

Objectif 2 :

Valoriser le patrimoine génétique local pour améliorer durablement les performances technico-économiques des élevages.

Action 1 :

Coordination du projet

Action 2 :

Soutien aux démarches d'identification, de caractérisation et de reconnaissance des populations locales de ruminants

Action 3 :

Elaboration de référentiels technico-économiques pour l'élevage des races locales et des méteils

Action 4 :

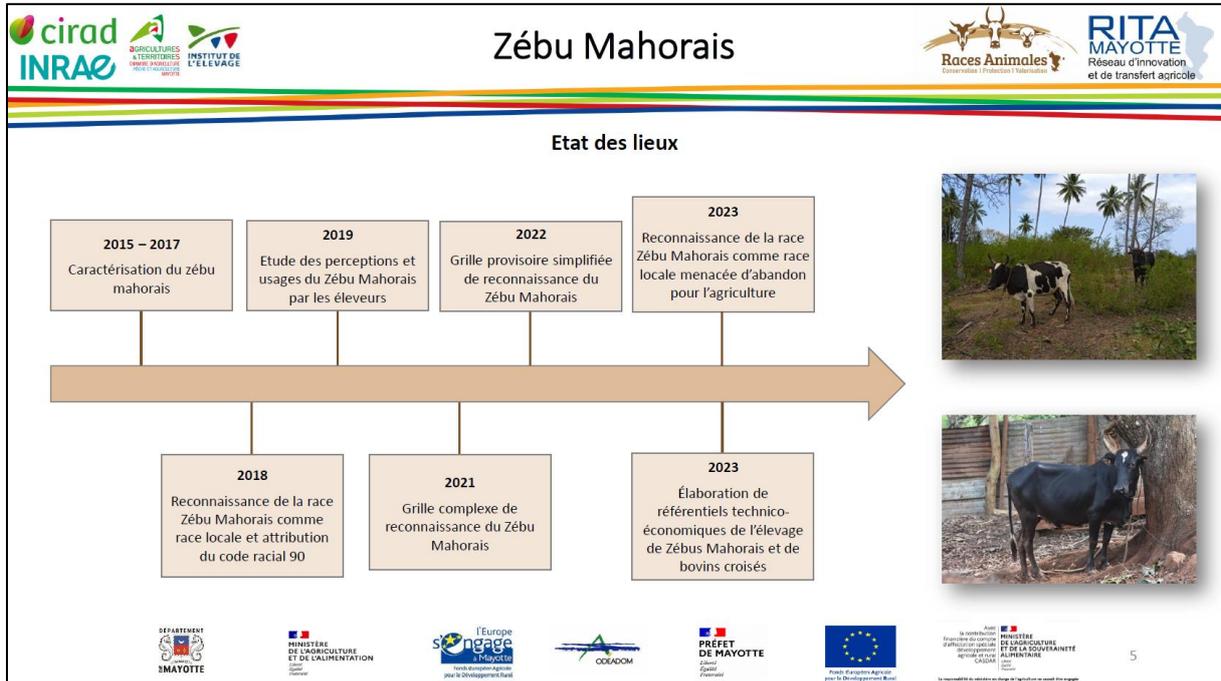
Co-construction de programmes de conservation et de valorisation des races locales

Action 5 :

Activités de transfert

4

le contenu de ce document est diffusé en accès libre sous licence CC BY-NC-SA



Zébu Mahorais

Actions effectuées

Reconnaissance de la race Zébu Mahorais comme race locale menacée d'abandon pour l'agriculture

Arrêté du 23 février 2023 modifiant l'arrêté du 29 avril 2015 fixant la liste des races des espèces bovine, ovine, caprine et porcine reconnues

	2022	
	Effectifs totaux	Effectifs femelles reproductrices
48	10303	6933
90	0	0
Total	10303	6933

Effectifs issus de la BDNI (août 2022)

6

Zébu Mahorais

Actions effectuées

Grille de reconnaissance simplifiée du Zébu Mahorais

Éleveur : _____ N° élevage : _____
N° animal : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____
Date de pointage : _____ Opérateur : _____

Ordre	Critères	Oui	Non
1	Présence d'aire basse		
2	Gabarit général moyen avec une ossature visible		
3	Pattes courtes et raides		
4	Profil de la tête concave ou rectiligne		
5	Oreilles horizontales (arabes ou à bord droit)		
6	Pigmentation de la peau, du mufler ou des paracrottes brun-rouge ou rosâtre		
7	Profil de la croupe incliné ou pointu		
8	Sabots fins		
9	Pigmentation des oreilles rosée		
10	Présence de cornes noires, brunes ou de plusieurs couleurs		

Grille provisoire simplifiée de reconnaissance des animaux Zébus Mahorais sur le phénotype

7

Zébu Mahorais

Actions effectuées

Élaboration de référentiels technico-économiques de l'élevage de Zébus Mahorais et de bovins croisés à Mayotte (B.Cormary)

La grande majorité des bovins croisés sont élevés en bâtiment avec ajout de concentrés.
Les Zébus Mahorais sont plus souvent élevés au piquet sans concentrés.

Les Zébus Mahorais sont moins bien valorisés que les bovins issus de croisements mais ils engendrent beaucoup moins de charges intermédiaires.

8

Chèvre Mbouzi ya Shimaoré

Etat des lieux

2021
Caractérisation de la chèvre mahoraise

2022
Choix du nom Mbouzi ya Shimaoré

2023
Élaboration de référentiels technico-économiques de l'élevage de chèvre Mbouzi ya Shimaoré et de chèvres croisées à Mayotte

2023
Etude sur les perceptions et usages des chèvres Mbouzi ya Shimaoré par les éleveurs

DEPARTEMENT DE MAYOTTE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
l'Europe SONGAGE à Mayotte
COEADOM
PRÉFET DE MAYOTTE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Chèvre Mbouzi ya Shimaoré

Actions effectuées

Estimation des effectifs caprins :
≈ 3 950 chèvres reproductrices Mbouzi ya Shimaoré
Animaux non identifiés, estimation selon le recensement de 2010

Suivi de 10 troupeaux de race locale avec bouclages d'environ 160 caprins

DEPARTEMENT DE MAYOTTE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
l'Europe SONGAGE à Mayotte
COEADOM
PRÉFET DE MAYOTTE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Chèvre Mbouzi ya Shimaoré

Actions effectuées

Élaboration de référentiels technico-économiques de l'élevage de chèvre Mbouzi ya Shimaoré et de chèvres croisées à Mayotte (H.Ellis)

Les principales sources de dépense sont l'alimentation via l'achat de concentrés et la main d'œuvre. Les élevage de races locales ont moins de charges (notamment de santé)

Plusieurs modes de valorisation mais une faible rentabilité économique. L'élevage caprins constitue une activité de diversification



Mouton Barbari la Shimaoré

Etat des lieux

2017
Caractérisation du
mouton mahorais

2022
Choix du nom Barbari la
Shimaoré

2023
Etude sur les perceptions
et usages des moutons
Barbari la Shimaoré par
les éleveurs



Actions effectuées

Estimation des effectifs ovins :
≈ 500 brebis reproductrices Barbari la Shimaoré
Animaux non identifiés, estimation
selon le recensement de 2010

Suivi de 10 troupeaux de race locale
avec bouclages d'environ 140 ovins



Actions effectuées



Etude sur les perceptions et usages des
chèvres Mbouzi ya Shimaoré et des moutons
Barbari la Shimaoré par les éleveurs (E.Ozarak)



Selon les éleveurs :

- Les races locales sont plus résistantes aux maladies et aux aléas climatiques que les races exotiques
- Les races exotiques possèdent un plus gros gabarit, ce qui implique un prix de vente supérieur aux races locales

Les éleveurs ont exprimé un ou plusieurs traits d'intérêt :

- La santé des animaux
- Le gabarit
- La croissance
- La reproduction
- L'appétit
- La résistance aux maladies

Mission d'expertise collective en juin 2022 pour l'élaboration d'une feuille de route
Composée de l'Inrae, de l'Idel et du Cirad

Plan d'action conseillé

- Création d'un groupe d'éleveurs qui préfigurerait une association pour la conservation des races mahoraises (spécifique dans chaque espèce ou multi-espèce)
- Identification des acteurs locaux concernés par la conservation et définition de leurs modalités d'implication
- Analyse la BDNI récemment mise à jour et calcul des indicateurs démographiques nécessaires à l'évaluation de la pérennité de la race
- Demande d'inclusion des races mahoraises à la liste des races menacées d'abandon pour l'agriculture
- Rédaction d'un cahier des charges régional pour la mise en place de la MAEC Protection des Races Menacées
- Accompagnement du groupe d'éleveurs pour la définition des actions techniques à mettre en place

Appui à la création de l'Association pour la Conservation et le Développement des Races Mahoraises -ACDRM



- Groupe de travail avec les bureaux du Groupement des Producteurs Mahorais d'Ovins et de Caprins et du Groupement des Producteurs Mahorais de Bovins pour la création de l'association
- Assemblée générale le 10 mai 2023, environ trente d'éleveurs présents
- Association multi-espèces (Zébu Mahorais, Chèvre Mbouzi ya Shimaoré, Mouton Barbari la Shimaoré)

cirad INRAE AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PEUPE ET AQUACULTURE MAYOTTE INSTITUT DE L'ELEVAGE RITA MAYOTTE Réseau d'innovation et de transfert agricole

ACDRM et animation d'ateliers

3 ateliers de co-construction de programmes de conservation et de valorisation des races locales

Atelier 1
Historique des actions réalisées par espèce et choix des actions à entreprendre par l'association pour 2023



Atelier 2
Identification du Zébu Mahorais, par utilisation de la grille complexe et de la grille simplifiée



Atelier 3
Validation du standard des 3 races et amorce du programme de sélection de la chèvre Mbouzi ya Shimaoré



cirad INRAE AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PEUPE ET AQUACULTURE MAYOTTE INSTITUT DE L'ELEVAGE RITA MAYOTTE Réseau d'innovation et de transfert agricole

Formations

Formations à la gestion des associations d'éleveurs :

- 4 demi-journées
- À destination des éleveurs membres des bureaux de l'Association pour la Conservation et le Développement des Races Mahoraises, du Groupement des Producteurs Mahorais d'Ovins et de Caprins et du Groupement des Producteurs Mahorais de Bovins
- 9 participants

Thématique	Rôle des membres d'une association	Gestion de la trésorerie	Communication	Bilan et perspectives des associations
Nombre d'éleveurs présents	4	1	4	À venir

Formation aux techniques d'élevages :

- 6 demi-journées
- À destination des éleveurs
- 6 thématiques d'élevages
- 39 participants

3 fiches techniques

- Abreuvement
- Bien-être animal
- Reproduction



Thématique	Alimentation et abreuvement	Bien-être animal	Reproduction	Suivi des petits ruminants identifiés	Allotement et élevage des jeunes	Parasitisme et maladies
Nombre d'éleveurs présents	18	5	5	5	6	À venir

Formation grille simplifiée de reconnaissance du Zébu Mahorais

- 2 demi-journées
- À destination des techniciens en élevage et des éleveurs de bovins
- 21 participants



Grille de reconnaissance simplifiée du Zébu Mahorais

Éleveur : _____ N° élevage : _____
 N° animal : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____
 Date de pointage : _____ Opérateur : _____

Outils	Outils	Oui	Non
1	Présence d'une bosse visible		
2	Coloris général moyen avec une ossature visible		
3	Pils courts et raides		
4	Profil de la tête convexe ou rectiligne		
5	Oreilles horizontales (arrondies ou à bord droit)		
6	Pigmentation de la peau, du mufle ou des pattes bruns, noirs ou mélange		
7	Profil de la croupe incliné ou pointu		
8	Sichots fins		
9	Pigmentation des oreilles foncée		
10	Présence de cornes noires, brunes ou de plantation cordura		

Volonté de poursuivre le projet sur la nouvelle programmation 2024-2027

Différents axes :

- Accompagnement de l'ACDRM dans les actions de conservation des races locales
- Suivi de troupeaux de races locales
- Suivi des performances zootechniques des élevages
- Caractérisation des produits animaux



Merci pour votre
attention



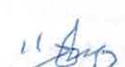
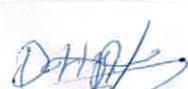
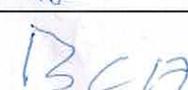
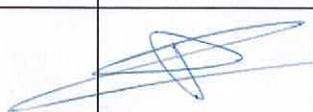
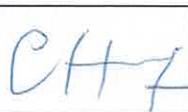
FEUILLE D'EMARGEMENT

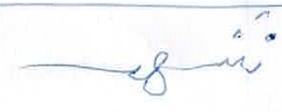
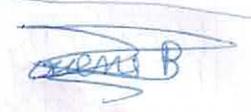
Le Cirad, responsable de traitement, traite les informations recueillies sur cette fiche d'émargement afin de pouvoir justifier de l'allocation des sommes auprès des bailleurs dans le cadre des activités (formations, ateliers, séminaires...) portées par le Cirad, et pour produire des statistiques agrégées (non nominatives) relatives aux dites activités à des fins de pilotage. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime du Cirad à exécuter ses obligations de contrôles financiers envers les bailleurs, ainsi qu'à assurer le pilotage de ses activités. Vos données seront conservées pendant une durée de 10 ans à compter du 31 décembre suivant la présentation des comptes aux bailleurs. Ces informations sont destinées au sein du Cirad aux personnels administratifs et scientifiques habilités. Elles ne seront partagées qu'avec les bailleurs de fonds dans le cadre des contrôles d'allocation de fonds.

Conformément à la réglementation applicable, notamment au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés modifiée, vous disposez selon les cas des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) à l'égard des données vous concernant, ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement. Vous pouvez les exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données à l'adresse dpo@cirad.fr. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Intitulé de l'évènement :	Atelier Races Animales & Santé Animale
Date de l'évènement :	jeudi 16 novembre 2023
Lieu de l'évènement :	Ouangani
Organisme organisateur :	CIRAD
Projet :	Races Animales Actions / Santé Animales

Nom et Prénom	Organisme et/ou commune	Numéro de téléphone et/ou adresse électronique	En cochant cette case, j'autorise les partenaires du projet ou le RITA à utiliser mes données personnelles pour m'inviter à de futurs évènements	Signature ou distanciel
ROZIER Audrey	IAELE		<input type="checkbox"/>	
Teixeira DSS. Tiago	CIRAD		<input checked="" type="checkbox"/>	
CHAUON Eloane	CIRAD		<input checked="" type="checkbox"/>	
Ismaël Nohamed Ali	Mayotte la 1ère		<input checked="" type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	

Nom et Prénom	Organisme et/ou commune	Numéro de téléphone et/ou adresse électronique	En cochant cette case, j'autorise les partenaires du projet ou le RITA à utiliser mes données personnelles pour m'inviter à de futurs événements	Signature ou distanciel
WILKINSON David	CIRAD KéSaiion	+262 693 47 87 85 david-wilkinson@cirad.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	
ADATOU FATIMA	KAHANI	06 39 07 82 45	<input checked="" type="checkbox"/>	
SAÏDOU DOSSILIMADI	TSANGATOUJI	07 61 96 72 38	<input checked="" type="checkbox"/>	
ALI ABDALLAH ADIARI	DOUSANI MITSAPERÉ	06 39 68 32 44	<input checked="" type="checkbox"/>	
MOHAMED ASSINANI HOLIMOU	Ouangani	06 39 68 84 16	<input checked="" type="checkbox"/>	
MOUSABEN MARIE	BANDRELE	06 39 29 32 60	<input checked="" type="checkbox"/>	
ABDALLAH BAKAR	OUANGANI	06 39 04 38 34	<input checked="" type="checkbox"/>	
SOUHAÏLA HAYTI	TSINGONI	06 39 66 50 92	<input checked="" type="checkbox"/>	
PANWEROIN PARION	UZURI WA DZIA	uzuriwadzia@ gmail.com	<input checked="" type="checkbox"/>	
CHAFIDI ABDALLAH	CHIRONQUI	06 39 07 68 25	<input checked="" type="checkbox"/>	
Cécile Squazoni	CIRAD	06 92 37 71 93	<input type="checkbox"/>	
Guillaume DUTEORTRE	CIRAD	06 17 96 58 33	<input checked="" type="checkbox"/>	
KOANDA Maimouna	RITA		<input checked="" type="checkbox"/>	

Nom et Prenom	Organisme et commune	Numero de Telephone	Invitation	Signature
COUMPOUNI Bihaki	CAPAM	0639263540	<input checked="" type="checkbox"/>	
HAMADA Chaharizadi	SADA		<input checked="" type="checkbox"/>	
ALLAGUI Andidati	TSARARIANO	0639050361	<input checked="" type="checkbox"/>	
Manlene DUPRAZ	CIRAD	0660936578	<input checked="" type="checkbox"/>	
MOHAMED M'ZE	MAHOUDZOU	0639655191	<input checked="" type="checkbox"/>	
AMBODI Beveni torba	Mtsamboro	0639335898	<input checked="" type="checkbox"/>	
AMBODI HAFSOUTI	Mtsamboro	0639299298	<input checked="" type="checkbox"/>	
AKAARA IBRAHIM	MESINI	0639211108	<input checked="" type="checkbox"/>	